



*Collège Maurice CONSTANTIN-  
WEYER Rue Antoinette Mizon BP  
70301  
03306 CUSSET Cedex*

## **MP 2024.01 : Séjour linguistique et culturel en Espagne (version MAJ)**

- \* Marché à procédure adaptée, en application de l'article L2120-1 du Code des Marchés Publics
- \* Publication : site AJI (<http://aji-France.fr>)
- \* Pouvoir adjudicateur : Monsieur Sébastien BECOURT, Principal
- \* Suivi de l'exécution du marché : Mme Nadège DEVENDEVILLE, Gestionnaire
- \* Comptable assignataire des paiements : M. Eric VILMOT, Lycée Professionnel Valéry Larbaud CUSSET
- \* Professeurs responsables du projet : Mme BEROU / M. HUHNER

### **1) Objet**

Le marché a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le titulaire s'engage, dans les conditions financières convenues, à assurer les prestations suivantes dans le cadre d'un voyage scolaire en Espagne :

Elèves concernés : élèves de 3<sup>ème</sup> Collège

Faire 3 devis avec les propositions suivantes :

- 57 élèves et 4 accompagnateurs
- 59 élèves et 4 accompagnateurs
- 75 élèves et 5 accompagnateurs

Dates envisagées : Du 12 mai au 17 mai 2024

### ***Modalités :***

- Transport : en autocar Grand Tourisme avec 2 chauffeurs
- Hébergement : familles
- Réservations des sites et musées pour l'ensemble du séjour
- Début pension complète : dîner jour 2 jusqu'au petit déjeuner du jour retour (vendredi matin) avec jeudi soir repas au restaurant avant départ en bus et vendredi matin petit déjeuner sur la route dans un restaurant d'aire d'autoroute selon heure prévue de retour.
- Indiquer le tarif par personne des repas supplémentaires non inclus dans la

- pension complète ci-dessus pour un éventuel rajout au moment du choix
- Assurance : obligatoire et complète pour tout le groupe, incluant, outre les modalités classiques, une prise en charge d'annulation suite à la situation sanitaire en France et/ou dans le pays d'accueil.

## **2) Validité du marché**

Le présent marché ne deviendra définitif et ne pourra recevoir exécution qu'après notification au fournisseur retenu.

## **3) Programme : visites envisagées**

A prévoir et chiffrer **intégralement** (pas d'achat de ticket sur place)

**Jour 1 - 12/05/24** : départ de Cusset devant le Collège

### **Programme souhaité :**

- visite du musée Dali à Figueras
- visite de la Sagrada Familia
- Visite de la casa Batllo de Gaudi
- Ballade pour découvrir de l'extérieur les constructions de Gaudi
- ballade Barrio Gotico
- le marché de la Boqueria
- atelier tapas
- activités sportive sortie : Kayak (pas plus de 2h de sortie) ou visite du musée et atelier Castellans
- visite du Camp Nou
- el parque Güell

**Jour 6** : arrivée établissement

Autres propositions de visite en sus possibles en option avec contenu et coût détaillés.

## **4) Conditions d'exécution**

Le titulaire respectera les conditions réglementaires de sécurité de transport. Il devra obligatoirement compléter et retourner l'imprimé que lui transmettra le Collège M.C. WEYER afin d'attester qu'il remplit ces obligations en la matière.

### **Le titulaire aura à sa charge :**

- \* Le transport en autocar Grand Tourisme avec sanitaires et avec 2 chauffeurs aller/retour depuis le point de départ et de retour au Collège M.C WEYER de CUSSET ainsi que les frais de péages et de stationnement ;
- \* L'hébergement (3 nuits en hôtel ou auberge de jeunesse), pension complète
- \* Tous les repas du dîner du 2<sup>ème</sup> jour au petit déjeuner du retour ;
- \* Un mini-guide touristique ;
- \* Un cahier pédagogique ;

- \* La messagerie vocale durant le séjour ;
- \* **L'assurance annulation-bagages-interruption de séjour (dont pour risque attentat et situation sanitaire) ;**
- \* **Le forfait visites incluant l'ensemble des visites du programme ainsi que les guides demandés.**

## **5) Paieiment**

Le Collège M.C WEYER effectuera son règlement *en deux temps* :

- *Un acompte* pouvant aller jusqu'à 70 % du montant total versé avant le départ, par virement administratif dans un délai de 30 jours à réception de la facture du fournisseur retenu ;
- *Le solde* du voyage sera versé après service fait, dans les mêmes conditions.

## **6) Contenu et dépôt des offres**

Le candidat doit présenter une offre conforme au programme prévisionnel.

Elle comportera le prix net et les prestations incluses dans ce prix, ainsi que les éventuels suppléments.

Le coût de la prestation comprend la participation des élèves et des accompagnateurs sans distinction.

**Le versement par l'organisateur d'une somme en espèces pour les dépenses sur place ne sera pas accepté. Cette somme devra impérativement être déduite du montant total de l'offre pour que celle-ci soit retenue. Ne pas prévoir de cartes bancaires pour règlement de dépenses sur place.**

**Le candidat précisera les conditions notamment financières d'une éventuelle annulation (coût assurance).**

Cette offre peut être transmise :

- sur le site de l'AJI

Procédure dématérialisée.

## **7) Critères d'attribution**

**Afin de déterminer l'offre la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères suivants :**

**Prix : 50 %**

**Qualité de prestation : 50 %**

*L'offre la mieux classée sera retenue.*

## **8 ) Demandes de renseignements**

*Pour tous renseignements complémentaires :*

Mme DEVENDEVILLE (Adjointe Gestionnaire)

Tel. : 04 70 31 52 55

Fax : 04 70 31 30 98

Mail. : [int.0030010v@ac-clermont.fr](mailto:int.0030010v@ac-clermont.fr)